

RCS : CHATEAUROUX

Code greffe : 3601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHATEAUROUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

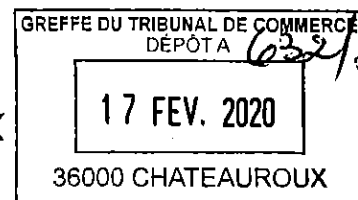
Numéro de gestion : 1999 B 00135

Numéro SIREN : 423 846 146

Nom ou dénomination : A.R. BOIS COMMERCIAL

Ce dépôt a été enregistré le 17/02/2020 sous le numéro de dépôt 632

AR BOIS COMMERCIAL
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000,00 €
Siège social : ZI Les Ribattes
36400 LA CHÂTRE
423 846 146 RCS CHÂTEAUROUX



DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 16 DECEMBRE 2019

PROCES-VERBAL

L'an deux mille dix-neuf,

Le 16 décembre,

A 11 heures 30,

La Société VANDENHURK FRANCE, société à responsabilité limitée au capital de 348 000,00 €, dont le siège social est à MONTGIVRAY (36400), ZI Les Ribattes, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHÂTEAUROUX sous le numéro 481 711 380, représentée par Monsieur Antoon VAN DEN HURK en sa qualité de gérant,

Propriétaire de la totalité des 500 parts de 20,00 € de valeur nominale chacune composant le capital de la Société AR BOIS COMMERCIAL, société à responsabilité limitée au capital de 10 000,00 €, dont le siège est à LA-CHÂTRE (36400), ZI Les Ribattes, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHÂTEAUROUX sous le numéro 423 846 146,

Associée unique de ladite Société,

Monsieur Antoon VAN DEN HURK étant également gérant non associé de la Société,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

DECISION N°

1.

L'associée unique décide de nommer la SOCIETE D'ORGANISATION DE GESTION D'AUDIT DE REVISION (SOGAREC), dont le siège est à MONTLUCON (03100), 3 rue des Forges (339 454 654 RCS MONTLUCON), comme Commissaire aux comptes, pour une mission d'audit légal « petite entreprise » d'une durée de trois exercices, comprenant le contrôle de l'exercice clos le 31 décembre 2019, qui se terminera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2021, et qui se tiendra au plus tard le 30 juin 2022.

DECISION N°

2.

L'associée unique décide que la SOCIETE D'ORGANISATION DE GESTION D'AUDIT DE REVISION (SOGAREC), Commissaire aux comptes, accomplira une mission de régularisation pour les comptes annuels antérieurs au 31 décembre 2019.

DECISION N°

3.

L'associée unique, prenant acte des nouvelles dispositions de l'article L. 232-1 du Code de commerce et de la dispense de l'obligation d'établir un rapport de gestion pour les petites entreprises au sens de l'article L. 123-16 du même code, décide de modifier de modifier les statuts en conséquence et d'adopter les statuts d l'article 27 des statuts dont la rédaction devient la suivante :

ARTICLE 27 : Assemblée statuant sur les comptes sociaux

I - REUNION DE L'ASSEMBLEE

Dans le délai de six mois qui suit la clôture de l'exercice, l'inventaire, le compte de résultat et l'annexe établis pour la gérance sont soumis à l'approbation de la collectivité des associés.

II - DROIT DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION DES ASSOCIES

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe sont tenus au siège social à la disposition des commissaires aux comptes, s'il en existe, un mois au moins avant la convocation de



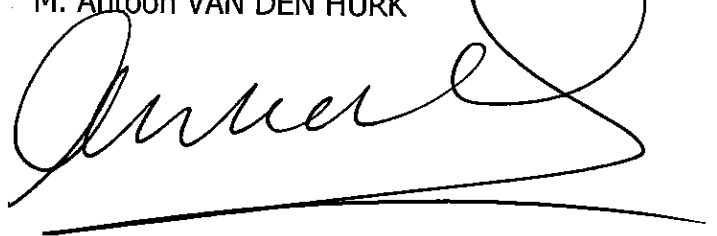
l'assemblée.

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe ainsi que le texte des résolutions proposées et, le cas échéant, les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes annuels, sont adressés aux associés quinze jours au moins avant la date de l'assemblée.

A compter de la communication des documents prévue à l'alinéa précédent, tout associé a la faculté de poser, par écrit, des questions auxquelles le gérant sera tenu de répondre au cours de l'assemblée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le représentant de l'associée unique.

Pour la Société VANDENHURK FRANCE
M. Antoon VAN DEN HURK

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Antoon', with a large, stylized loop at the end. Below the signature is a long, horizontal, slightly wavy line.